

Les Carnets du
Cediscor

Les Carnets du Cediscor

Publication du Centre de recherches sur la didacticité
des discours ordinaires

11 | 2009

Le nom propre en discours

À propos des « noms propres d'événement ».

Événementialité et discursivité

About proper names referring to events. Event reference and discourse

Alice Krieg-Planque



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/759>

ISBN : 978-2-87854-449-7

ISSN : 2108-6605

Éditeur

Presses Sorbonne Nouvelle

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2009

Pagination : 77-90

ISBN : 978-2-87854-449-7

ISSN : 1242-8345

Référence électronique

Alice Krieg-Planque, « À propos des « noms propres d'événement » », *Les Carnets du Cediscor* [En ligne], 11 | 2009, mis en ligne le 01 mars 2011, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cediscor/759>

Ce document a été généré automatiquement le 30 avril 2019.

Les carnets du Cediscor

À propos des « noms propres d'événement ».

Événementialité et discoursivité

About proper names referring to events. Event reference and discourse

Alice Krieg-Planque

- 1 Nous nous intéressons ici à la notion de *nom propre d'événement*, en particulier telle qu'elle s'illustre dans les discours médiatiques. Le minimum que l'on puisse dire du nom propre d'événement est qu'il constitue une *dénomination*, au sens de G. Kleiber. En effet, suivant la réflexion proposée par celui-ci (1981 et 1984, également 1995 et 1996), le nom propre d'événement suppose l'institution d'une association référentielle durable entre un objet et un signe, par opposition à la *désignation*, qui repose sur une association occasionnelle entre une séquence linguistique et un élément de la réalité. Cela étant, il importera encore de spécifier ce que la notion d'événement apporte à la notion de *nom propre d'événement*, ce que nous ferons dans un second temps. Une troisième partie sera consacrée à l'étude de certains des enjeux de la notion dans les discours médiatiques. Dans le cadre d'une mise en discours du monde par les médias d'information où la notion d'événement est toujours centrale, et où sont à l'œuvre l'élaboration de séries et la recherche de prototypicités, la possibilité de construire des classes d'événements apparaît en effet comme une ressource digne d'être analysée.

1. « Faits langagiers » et « événement » : des rencontres notionnelles productives

- 2 Cette première partie s'attache à souligner combien la notion d'événement et différentes notions renvoyant à des faits langagiers (*langage, langue, discours, parole...*) ont créé des rencontres productives. En effet, les propositions foisonnent et une même expression peut recouvrir des notions distinctes selon les auteurs. Cette rapide synthèse des modes sous lesquels ont été abordés les rapports entre *événement* et *faits langagiers* vaut préambule et n'entend nullement constituer un exposé exhaustif.

- 3 L'*événement* est couramment mis en rapport avec la notion d'*énonciation* : É. Benveniste (1974 [1967]) a ainsi souligné que toute parole est un événement parce qu'elle ne se reproduit jamais deux fois à l'identique. Il est suivi sur cette voie par des linguistes et chercheurs aussi divers par ailleurs que A. Compagnon (1979 : 89), O. Ducrot (1982 : 68; 1984 : 179), ou J.-C. Anscombre (1995 : 186), mais aussi à l'extérieur de la discipline par M. Foucault (1969 : 134) ou A. Farge (1997 : 36), qui, tous, soulignent que toute énonciation est unique du fait de la singularité des conditions d'énonciation d'un énoncé.
- 4 Toujours dans le domaine de l'énonciation mais sur des faits plus circonscrits, I. Fenoglio (1997; 1999; 2001; 2004) envisage à travers la notion d'*événement d'énonciation* « des phénomènes de parole tels lapsus, constructions de malentendu, silences, ruptures diverses du trajet énonciatif » (Fenoglio 1997 : 39).
- 5 En pragmatique et en études conversationnelles, *événement conversationnel* peut désigner à peu près ce qui est par ailleurs plus couramment appelé *acte de langage*. C'est ainsi que le compliment (Marandin 1987) ou l'invitation (Quéré 1987) ont pu être appréhendés comme des événements conversationnels.
- 6 Dans le domaine métalinguistique, F. Mazière désigne par *événement linguistique* un événement survenant dans le savoir scientifique sur la langue, comme l'est la publication du *Dictionnaire de l'Académie* en 1694, ou encore la définition du nom abstrait dans ce même dictionnaire (Mazière 1996; Collinot et Mazière 1997).
- 7 Travaillant conjointement l'*événement linguistique* et l'*événement discursif*, J. Guilhaumou propose que ces notions soient l'objet d'un protocole d'accord entre historiens du discours et historiens de la linguistique, sur la base d'un modèle empiriste des sciences du langage (Guilhaumou 2006; 1996; Guilhaumou et Maldidier 1986a; 1986b; 1994; voir également les propositions conjointes de Branca-Rosoff, Collinot, Guilhaumou, Mazière 1995).
- 8 Dans le cadre d'une recherche sur la notion de *formule*, nous avons pour notre part proposé la notion d'*événement de discours*, entendant qu'« une séquence est constituée en *événement de discours* lorsqu'elle est réflexivement¹ notoire, temporellement marquée, et dotée d'une pertinence dans le cadre de son surgissement et, partant, provoque des réactions (en pensée, en parole, en action...) » (Krieg-Planque 2003 : 309). La formule « purification ethnique », par exemple, à laquelle nous avons consacré une étude, a ainsi pu être caractérisée comme un événement de discours (*ibid.* : 309-325).
- 9 Les usages de la notion d'événement en rapport avec des notions qui relèvent des sciences du langage s'avèrent ainsi extrêmement riches (si l'on veut envisager la situation positivement) ou particulièrement hétéroclites (si l'on regarde plus négativement le paysage). À l'intérieur de ce vaste univers, nous proposons de restreindre à présent notre étude à la seule notion de *nom propre d'événement*.

2. Le « nom propre d'événement » : une notion à circonscrire

- 10 Après avoir défini ce que nous entendons par événement, nous insisterons sur le fait qu'un nom propre d'événement est avant tout à identifier comme tel – c'est-à-dire à interpréter – en contexte.

2.1. Une définition de l'« événement »

- 11 Selon une définition déjà proposée dans un travail antérieur (Krieg 1996 : 114-115; Krieg-Planque 2003 : 409-410), nous estimons qu'un *événement* est une occurrence (c'est-à-dire ce qui advient dans le monde phénoménal) perçue comme signifiante dans un certain cadre. L'*occurrence* implique une inscription dans une temporalité qui détermine un « avant » et un « après » cette occurrence. Le *cadre*, ou système d'attentes donné, détermine le fait que l'occurrence acquiert (ou non) ce que nous avons proposé d'appeler sa *remarquabilité*, aux deux sens de *visibilité* (l'occurrence est perçue) et d'*exemplarité* (l'occurrence est perçue comme signifiante) et, par conséquent, est promue (ou non) au rang d'événement.
- 12 De surcroît, comme l'écrit par exemple M. Fishman (1980 : 54), l'événement ne peut l'être que *pour quelqu'un*. Si l'on s'intéresse à l'événement médiatique, comme c'est le cas ici, cette personne ou instance est le journaliste. Or celui-ci suppose que son rôle est de rendre compte auprès d'un certain public de ce qui se passe dans l'espace public. Le journaliste va donc promouvoir en événement une occurrence (critère de temporalité) qu'il perçoit (critère de visibilité) et qui lui semble symptomatique (critère d'exemplarité) de ce qui se passe dans l'espace public.
- 13 Enfin, comme nous le soulignons dans un travail récent (Krieg-Planque 2006b), la mise en discours de l'événement converge à un moment donné vers une certaine *description* : il existe une *mise sous une description de l'événement*. La notion de *description* est ici empruntée en particulier à L. Quéré (1994 et 1999; voir aussi Cefai 1996), pour qui un événement n'existe que s'il est « individualisé » (on pourrait dire également identifié) « sous une description », c'est-à-dire s'il lui est affecté une dénomination qui rattache cet événement à une catégorie d'événements « d'une certaine sorte » (Quéré 1994 : 14; voir aussi Krieg-Planque 2003 : 415). La description sous laquelle l'événement est saisi – autrement dit la dénomination qu'il reçoit – donne à l'événement sa naturalité (son caractère d'évidence) et induit des représentations de nature stéréotypique. Dans un texte ultérieur qu'il présente avec E. Neveu, L. Quéré insiste sur le fait que la description sous laquelle l'événement est saisi détermine son analysabilité : « Dès lors qu'un événement a été identifié sous une description (un attentat politique, une grève, une émeute, un krach boursier, etc.), son explication et son interprétation sont orientées et délimitées par la teneur sémantique des termes utilisés par cette description. » (Neveu et Quéré 1996 : 15). L'événement est ainsi individualisé sous une description – « la profanation de Carpentras », « le génocide au Rwanda »... – qui lui confère une intelligibilité, considération dont l'importance sera rappelée dans la suite de notre exposé.

2.2. Le nom propre d'événement : un emploi à identifier

- 14 Tous les travaux sur le nom propre en général insistent sur la difficulté à stabiliser une définition simple et claire du nom propre (Gary-Prieur 1991; 1994; 2001a; Leroy 2004b; Leroy (éd.) 2005; Noailly (éd.) 1995). La marginalisation de la tradition logique et de la notion de désignateur rigide au bénéfice de travaux sur le nom propre modifié, bien qu'elle se fasse certainement au profit de conceptions plus profitables à l'étude du nom propre en discours (et à l'analyse du discours en général), n'en laisse pas moins entière la

difficulté à identifier ce que serait un nom propre et à dresser une liste des critères qui permettraient en contexte d'étiqueter les constituants identifiables comme des noms propres. Les comportements indéterminés des dictionnaires à l'égard des noms communs et des noms propres (Vaxelaire 2005) sont un indice (parmi bien d'autres, mais symptomatique) des flottements de frontière entre les deux catégories.

- 15 L'identification de l'emploi événementiel d'un syntagme ne pose pas moins de difficultés et, puisqu'il n'est de nom propre d'événement qu'en contexte, il n'y aurait pas plus de sens à dresser ici une liste de noms propres d'événement qu'il n'y aurait ailleurs de sens à faire un inventaire de noms propres en général.
- 16 Faute de nous livrer à une étude systématique de la question, nous rappellerons qu'il est possible de repérer quelques facteurs favorisant (mais non pas contraignant) l'interprétation événementielle d'un syntagme : il peut être sujet de locutions verbales telles que *se produire, avoir lieu, arriver, se passer, se tenir*, etc. (sur les verbes événementiels, voir Gaatone 2004); il peut être complément de prépositions temporelles (*avant, après, au lendemain de, jusqu'à, depuis*); il prend aisément place dans un complément du nom ayant pour tête *anniversaire, commémoration, centenaire* ou est complément d'objet de verbes tels que *fêter, commémorer, célébrer*... (Pour différents tests linguistiques rattachés aux syntagmes nominaux à emplois événementiels, voir notamment Godard et Jayez 1996. Spécifiquement sur l'emploi événementiel des toponymes, voir Lecolle à paraître.)
- 17 On pourra ainsi trouver parmi les noms propres d'événement des noms de dates, ou chrononymes (*mai 68, 11 septembre 2001, 21 avril 2002*); des noms de lieux, ou toponymes, sélectionnés pour des événements qui ont pu s'y produire, tels qu'accidents industriels (*Bhopal, Seveso, Tchernobyl*), catastrophes naturelles (*San Francisco, Kobé, Nouvelle Orléans*), événements politiques (*Budapest, Tiananmen*), batailles (*Marignan, Austerlitz, Bir Hakeim* – voir M.-A. Paveau dans le présent volume), bombardements (*Dresde, Hiroshima, Pearl Harbor*), sommets ou traités internationaux (*Rio, Rome, Kyoto*), accords, ententes et traités de paix (*Yalta, Munich*), procès (*Nuremberg, Tokyo, Outreau* – voir M. Lecolle dans le présent volume)... ; des noms de guerres (*Guerre de Cent Ans, conflit en ex-Yougoslavie, guerre au Liban* – voir M. Veniard dans le présent volume); des noms d'ouragans ou de cyclones (*Monica, Mitch, Katrina*); des emprunts (*glasnost, perestroïka, tsunami*); des noms dits communs, avec une prédilection pour les nominalisations actives ou résultatives du verbe (*restauration, exode, épuration, cohabitation*)... Il ne s'agit bien sûr pas là d'une liste de noms propres d'événement (et, par ailleurs, notre propos n'est pas de reprendre la typologie référentielle proposée par Leroy 2004a : 33-35), mais d'unités que la mémoire discursive supposée partagée collectivement a enregistrées comme fonctionnant souvent comme noms propres d'événement. Car, pour le reste, c'est bien l'emploi qui fait le nom propre d'événement, et il n'existe de noms propres d'événement qu'en contexte. M. Lecolle a bien souligné la « grande sensibilité au contexte de l'interprétation des toponymes » (Lecolle 2004 : 10; voir aussi 2006 et à paraître). Si la pluralité d'interprétations assignables à un nom propre est certes sans doute particulièrement forte dans le cas des toponymes, elle existe pour toute séquence verbale, dont un emploi événementiel est toujours susceptible de se produire en discours.

3. Nom propre d'événement et médias : enjeux et usages

18 Nous avons annoncé que nous nous intéressions aux noms propres d'événement précisément dans l'étude de corpus médiatiques. Il est donc logique que nous nous demandions ce que les noms propres d'événement soulèvent comme questions spécifiques pour les discours médiatiques et pour les médias. C'est ce que nous ferons dans un premier temps, après quoi nous développerons deux séries d'usages qui nous semblent particulièrement remarquables.

3.1. Les médias et l'événement

19 Dans les salles de rédaction et dans les discours ordinaires des journalistes au travail, il est courant d'entendre l'emploi de noms propres d'événement : « l'Irak », « le Liban », « AZF », « le 21 avril 2002 », « la chute du mur »...² Ces événements forment des individualités que les journalistes peuvent et doivent nommer, non pas seulement pour communiquer auprès des lecteurs, mais, d'ores et déjà, pour accomplir leurs routines de travail, qui impliquent des catégorisations rapides.

20 En effet, en disant qu'il est courant d'entendre de tels emplois dans les salles des rédactions, et non pas en nous contentant de dire qu'il est habituel d'entendre ces emplois sur les ondes des radio-télévisions ou de les lire dans les journaux, nous voulons insister sur le fait qu'il existe une importance particulière du nom propre d'événement dans le domaine du journalisme. Les noms propres d'événement sont importants non seulement dans le discours médiatique comme produit (ce que l'on peut constater en étudiant le discours diffusé ou publié), mais aussi dans le discours tenu par les journalistes en situation de travail.

21 Des éléments d'analyse concernant le fonctionnement des médias nous permettent de comprendre le sens et l'utilité des noms propres d'événement pour les productions discursives des journalistes. Dans les paragraphes qui suivent, nous faisons en ce sens quelques propositions rapides.

22 Tout d'abord, on rappellera l'importance de l'événement pour les médias : les médias « fonctionnent » à l'événement, en ce sens qu'il faut qu'il se produise du nouveau (mis en discours comme tel) pour justifier la prise de parole auprès du public.

23 Ensuite, les noms propres d'événement permettent de répondre à un besoin médiatique de *catégorisation*. Il s'agit là pour l'instance médiatique de classer, de catégoriser. La mise en discours du monde sous l'angle du classement s'opère par exemple à travers les mots-clés utilisés dans les dépêches d'agences de presse, les constituants thématiques de certains titres (Mouillaud 1982) ou encore le repérage d'occurrences phénoménales et leur organisation sous forme d'ensembles cohérents (« la pédophilie », « l'insécurité »...). Dans le fait de la catégorisation s'observe la nécessité pour les médias de constituer des séries d'événements d'une certaine classe.

24 En troisième lieu, les noms propres d'événement permettent de répondre à un besoin médiatique d'*analogie* et de *comparaison*. Il s'agit là pour l'instance médiatique de mettre différents événements en parallèle, par des procédés d'analogie et de comparaison que les journalistes vont souvent envisager comme des « mises en perspectives », selon un terme

valorisé dans la profession, et qui renvoient notamment à un imaginaire professionnel du pédagogue ou du passeur.

- 25 Enfin, les noms propres d'événement permettent de répondre à un besoin médiatique de *prototypicité*. Il s'agit là pour l'instance médiatique de hiérarchiser, de construire des occurrences comme étant prototypiques. La mise en discours de la prototypicité s'effectue sous des modes divers (qui ne sont bien sûr en eux-mêmes nullement exclusifs des médias), tels que ceux ayant recours notamment à des procédés métonymiques et antonomasiques. Quelques structures peuvent être ainsi dégagées, à titre d'exemple :

- 26 dét. + N + adj. à valeur classifiante :

Exemple 1

Un Tchernobyl chimique prive d'eau des millions de personnes — Catastrophe écologique en Chine du Nord [...] Pourtant, **ce Tchernobyl chimique** n'est ni anodin ni une surprise.

(sur-titre – titre et extrait à propos d'une pollution chimique en Chine, *Le Monde*, 25/11/2005)

- 27 dét. + (adj.) + N + syntagme prépositionnel complément du nom :

Exemple 2

Un petit Mai-68 des banlieues

(titre d'une chronique politique à propos des violences urbaines de l'automne 2005, *Le Monde*, 5/11/2005)

- 28 dét. + autre + N :

Exemple 3

« Après avoir perdu la bataille de l'opinion, le Premier ministre perd celle de la rue. S'il ne suspend pas le projet, nous serons obligés de poursuivre la mobilisation » a prévenu François Chérèque (CFDT). « **Il y aura d'autres 7mars.** », a menacé le premier secrétaire du PS François Hollande.

(après les manifestations contre le Contrat Première Embauche du mardi 7 mars 2006 qui avaient rassemblé entre 400000 et un million de personnes dans toute la France; *20 Minutes*, 8/03/2006)

- 29 dét. + nouveau + N :

Exemple 4

Si l'on en croit les sondages, **un nouveau 21avril** n'est pas impossible : les intentions de vote pour Jean-Marie Le Pen ne cessent de monter.

(journaliste radio, 18/09/2006, France Inter, 7h15)

- 30 dét. + N + bis :

Exemple 5

Le ministre de la Justice s'est engagé mardi à mettre en œuvre dès 2005 59 des mesures du rapport destiné à prévenir **un Outreau bis**.

(site de la chaîne TF1, article en ligne titré « Perben dévoile son plan anti-Outreau », 8/02/2005; exemple communiqué par M. Lecolle)

3.2. Un exemple de tension sémantico-référentielle : un syntagme entre nom propre d'événement et nouvelle catégorie dénomminative

- 31 De façon à donner un aperçu de l'intérêt qui existe à étudier les noms propres d'événement, nous présentons à présent un exemple de fonctionnement d'une expression

(ici une unité lexicale complexe) dont nous allons voir qu'elle est prise dans une *tension sémantico-référentielle*, en ce sens qu'elle est alternativement :

1. un *nom propre d'événement*, réservé à la désignation d'une événementialité yougoslave géographiquement et temporellement située,
 2. et une *nouvelle catégorie dénomminative*, c'est-à-dire une dénomination susceptible de renvoyer à un ensemble ouvert d'événements appartenant à une certaine catégorie d'événements (la « nouveauté » dont nous parlons tient au caractère néologique du syntagme³).
- 32 Cette expression est *purification ethnique* et ses voisines (*nettoyage ethnique, épuration ethnique...*), l'ensemble des expressions constituant la formule « purification ethnique », dont nous avons mené ailleurs une étude approfondie (Krieg 2000; Krieg-Planque 2003; Krieg-Planque 2006a).
- 33 Certains énoncés indiquent que la formule fonctionne comme nom propre d'événement. On trouve parmi ces énoncés, par exemple, des formulations qui inscrivent « purification ethnique » dans une liste d'événements historiques, ce qui contribue à promouvoir cette formule comme un nom propre d'événement. Outre l'effet de liste en lui-même que produit l'empilement dans un paradigme, l'article défini singulier et la cohabitation éventuelle avec des noms propres et/ou certains signaux typographiques (majuscule) contribuent à la construction, en discours, d'un individu :

Exemple 6

Il [Voltaire] verra ceux qu'il appelle « *les Arlequins Anthropophages* » faire régner la terreur et l'imbécillité. Ces Arlequins-là n'ont pas désarmé, **de la « solution finale » à la « purification ethnique »**.

(article de Claude Roy titré « Pour ne pas en finir avec l'année Voltaire », *Le Nouvel Observateur*, 29/12/1994)

Exemple 7

Quant à Jean Gillibert, il nous invite à relire aujourd'hui le *Malaise dans la civilisation* (1929) de Freud en ayant constamment à l'esprit **Auschwitz, le goulag, la purification ethnique** et ce fait incalculable – mais prophétisé par Dostoïevski : deux petits garçons de dix ans exterminant sauvagement un autre petit garçon de deux ans.

(article de Roland Jaccard titré « Désespérer de la psychanalyse? », *Le Monde*, 4/02/1994, supplément *Le Monde des livres*)

- 34 D'autres énoncés indiquent que la formule fonctionne au contraire comme catégorie dénomminative, susceptible de renvoyer à un ensemble non fini d'objets. Pour reprendre des termes chers à un modèle praxéologique de l'espace public que défend L. Quéré (1991; voir aussi Cefaï 1996), la formule « purification ethnique » est alors une *catégorie*, ou une *description*, sous laquelle différents événements *peuvent être individualisés* : il peut se produire de par le monde des événements qu'il sera possible d'appeler chacun « purification ethnique ». Le phénomène de propagation de la formule à des cadres non yougoslaves témoigne de cette capacité de la formule à désigner des référents autres que le référent yougoslave initial. La formule « purification ethnique » renvoie ainsi, dans le corpus que nous avons constitué pour un travail antérieur (Krieg 2000), à l'expulsion des Morisques d'Espagne en 1609, à la répression de l'insurrection contre-révolutionnaire vendéenne de 1793-1794, au génocide des Arméniens par les Jeunes-Turcs en 1915, à l'extermination des juifs par les nazis entre 1938 et 1945, aux déplacements de populations consécutifs à la création de l'Inde et du Pakistan en 1947, à des actes racistes en France, à l'expulsion de la minorité népalaise du Bhoutan...

- 35 Les dictionnaires de langue témoignent à leur niveau de cette oscillation dans les aptitudes sémantico-référentielles de la formule. Certains privilégient le nom propre d'événement, d'autres la catégorie dénomminative. La position de certains dictionnaires change avec le temps. C'est ainsi que *Le Nouveau Petit Robert* fait tout d'abord de *purification ethnique* un nom propre d'événement, en 1993, dans la première apparition de la formule en dictionnaire :

Exemple 8

(1992) *Nettoyage, purification ethnique, motif donné par le gouvernement serbe dans le conflit avec la Bosnie et la Croatie* (déplacement de populations).

(*Le Nouveau Petit Robert*, édition 1993)

pour ensuite faire de *purification ethnique* une catégorie dénomminative (dont par ailleurs il est précisé qu'elle est apparue en 1992 dans le contexte de la guerre en Bosnie) :

Exemple 9

(1992, à propos du conflit bosniaque) *Nettoyage, purification ethnique: revendication violente d'un territoire par un groupe humain au détriment du ou des autres groupes* qui l'occupent (exactions, déplacements de populations).

(*Le Nouveau Petit Robert*, édition 2004)

- 36 Par ailleurs, certains énoncés mettent en évidence la tension dans laquelle la formule est prise, en témoignant à la fois de sa capacité à désigner autre chose et de son ancrage initial dans une référentiation idéale, à la fois originaire et plus pleinement adéquate. À travers ces énoncés, « purification ethnique » se présente comme une dénomination apte à désigner une classe ouverte d'événements, dont la guerre yougoslave porterait l'événement prototypique, à la fois comme modèle originaire et comme meilleur représentant de sa catégorie (autrement dit, ici, la formule sort de son cadre, mais l'énoncé porte les traces de cette sortie). Nous présentons ci-après deux séries d'énoncés de ce type, à titre d'exemple.
- 37 Certains énoncés ont recours à des spécificateurs de nom, employés dans ce que nous proposons d'appeler des *énoncés sortaux* (sur les questions sortales, voir Riegel 1991 : 151-152), qui se manifestent par l'usage d'expressions telles que *une sorte de*, *une espèce de*, *un type de*, *une manière de*, *un genre de*, ou encore dans certains cas *une forme de* ou *un cas de* :

Exemple 10

« Ce ne sont pas des réfugiés économiques, explique Gérard Morlier, membre du Mrap et du DAL d'Étampes. Ce sont des déportés. La France n'a pas pris la mesure de ce qui se passe en Mauritanie. Ceux qui sont ici ont fui l'apartheid et **une sorte de purification ethnique.** » Abou Niang, qui n'est lui pas clandestin, est là pour en témoigner : il a le torse couvert de brûlures de cigarettes, dûment reconnues comme tortures par un médecin des Nations unies.

(article de Franck Johannes titré « À Étampes, Mgr Gaillot en apôtre de la désobéissance civile », *Libération*, 29/05/1995)

- 38 D'autres énoncés relèvent de ce que nous appelons des *énoncés déclinants* (autrement dit « qui déclinent un NPE », où *NPE* signifie « nom propre d'événement »), c'est-à-dire ayant recours à des formulations telles que « à la + adj ≠ NPE », « à la mode + adj ≠ NPE », « façon + N ≠ NPE », « version + N ≠ NPE », « à la sauce + adj ≠ NPE », « à la sauce + N ≠ NPE », « made in + N ≠ NPE »... (où ≠ *NPE* signifie « renvoyant à un objet différent de celui que dénomme le nom propre d'événement ») :

Exemple 11

Nettoyage ethnique à la française.

(titre d'un article de Siné, *Charlie Hebdo*, 30/06/1993, supplément au n° 53 titré *Pour*

aller à gauche, c'est par où? L'énoncé renvoie à la politique de la droite française en matière d'immigration)

Exemple 12

La « **purification** », **version Idriss Déby**. [...] Fin mars et début avril, dans le sud du Tchad, la garde présidentielle s'est livrée à des massacres ayant fait plus de 120 morts. Une sanglante « **purification** » à la tchadienne.

(titre et chapeau d'un article non signé, *Ouest-France*, 19/04/1993)

Exemple 13

« Nettoyage ethnique » façon Belfast.

(titre d'un reportage de François Sergent à Belfast, *Libération*, 18/07/1996)

- 39 Ce type d'énoncés peut concerner d'autres termes réservés à la dénomination d'événements historiquement et géographiquement situés. En témoignent des formulations attestées telles que *mains propres à l'espagnole* (*Paris-Match*, 19/05/1994), «*opération mains propres*» à la sauce indienne (*Libération*, 9/07/1996), «*Watergate*» à l'israélienne (*Libération*, 21/03/1997) ou *cohabitation à la polonaise* (*L'Express*, 25/09/1997).
- 40 Cette subdivision montre – en même temps qu'elle met en évidence l'importance de la prototypicité pour les discours médiatiques – qu'un même syntagme peut connaître, selon les usages et les contextes, des ancrages référentiels fluctuants qui l'orientent plus ou moins vers le nom propre d'événement ou vers la catégorie dénomminative.

3.3. Prototypicité et (in)intelligibilité : questions soulevées par les chrononymes et par les toponymes

- 41 Parmi les différents types de noms propres d'événement imaginables, les chrononymes et les toponymes nous semblent soulever des questions particulièrement intéressantes; c'est pourquoi nous leur consacrerons la dernière section de cet article.
- 42 Rappelons tout d'abord que la dénomination confère à l'événement une certaine intelligibilité, ou encore, pour reprendre les termes de L. Quéré mentionnés au début de cet article, que la compréhension de l'événement s'opère selon la description sous laquelle il est individualisé, saisi, identifié.
- 43 Or certains noms propres d'événement apparaissent comme déjà orientés, fût-ce très sommairement, du point de vue de l'intelligibilité qu'ils rendent possible. Ainsi en est-il, avec ou sans majuscule, de noms d'événements – interprétables comme tels – comme *l'exode*, *le génocide* (concurrentement avec *la shoah* et *l'holocauste*), *l'épuration*, *la reconstruction*, ou encore, pour d'autres périodes historiques, *la restauration* ou *la révolution de velours*. À l'inverse, d'autres noms propres d'événement apparaissent comme désinvestis, indéterminés, inhabités. On pourra se demander si l'événement n'apparaît pas alors de ce fait, dans sa mise en discours et par une forme de carence dénomminative, comme un événement *inintelligible*. Nous pensons ici, au-delà de dénominations déjà bien repérées à cet égard (comme *les événements* pour désigner la guerre d'Algérie), aux noms propres d'événement formés soit sur une date (chrononyme) soit sur un nom propre de lieu (toponyme).
- 44 Peuvent relever de la première catégorie des dénominations telles que *mai 68*, *le 21 avril* (ou *le 21 avril 2002*), *le 11 septembre* (ou *le 11 septembre 2001*, *le 11 Septembre*, *le 11-Septembre*, ou encore *9/11* aux États-Unis). Peuvent appartenir à la seconde des dénominations telles que *Tchernobyl*, *Tiananmen* ou *Furiani*. Dans les deux types de séries, des éléments d'intelligibilité tels que par exemple la causalité et l'intentionnalité éventuelle qui ont présidé à l'événement apparaissent comme insaisissables. Notons bien que ce n'est pas en

soi l'usage métonymique du chrononyme ou du toponyme qui produit l'indétermination, mais le fait que le nom de l'événement se réduise à ce nom de date ou de lieu employé métonymiquement. On comparera ainsi *la crise de mai 68*, *les attentats du 11 septembre 2001*, *l'accident de Tchernobyl*, *le scandale de Furiani*, déjà orientés – fût-ce minimalement – du point de vue de l'intelligibilité qu'ils donnent aux événements, à *mai 68*, *le 11 septembre*, *Tchernobyl*, *Furiani*, totalement inhabités. Il en est de même du couple contrasté *le génocide au Rwanda* et *le Rwanda* (dans une phrase telle que *c'était après le Rwanda*, par exemple, pour laquelle on peut raisonnablement imaginer des contextes favorisant une interprétation événementielle).

- 45 Les événements ont un nom, au sens d'un « nom-name » (par différence avec le « nom-noun »). Mais nous voyons ici que le fait que l'événement ait un nom n'implique pas obligatoirement que cet événement soit mis sous une description : *Tchernobyl* peut bien être le nom d'un événement, mais, conformément aux modes de sémantisation spécifiques qui caractérisent les noms propres, ce « nom-name » n'en indique par lui-même en rien la nature. Dans la mesure où la description de l'événement assure pour partie son intelligibilité, on peut se demander si de telles dénominations ne conduisent pas à mettre en discours des événements inintelligibles.
- 46 La situation se complique encore quand le toponyme ou le chrononyme connaît une propagation à d'autres cadres. En effet, que « doit-on comprendre » dans une antonomase construite sur un nom de lieu? Comme dans :

Exemple 14

Les Nations unies ne peuvent pas se permettre **un autre Rwanda**.
(journaliste radio, France Inter, 12/10/2004, 7 h 20)

- 47 Ou encore, que peut-on comprendre à travers une antonomase construite sur un nom de date? Comme dans :

Exemple 15

Car Poutine a déjà eu l'occasion de le dire, et le drame de Beslan ne pourra que le renforcer dans sa conviction, la Russie vit, elle aussi, **son 11 septembre**.
(article de Christian Troubé titré « La poudrière du Caucase », *La Vie*, 9/09/2004)

- 48 M. Lecolle (2004) souligne bien que les antonomases construites sur des toponymes « se basent sur la typicité d'un lieu à certains égards ». Elle souligne également que, prenant appui sur cette typicité du lieu, les antonomases créent une classe. Elle rejoint en cela différentes études portant sur l'antonomase, à la fois figure de rhétorique et emploi modifié du nom propre, particulièrement productive dans le discours médiatique (voir Flaux 1991; Leroy 2004b; Leroy (éd.) 2005; Siblot et Leroy 2000). Dans ce même cadre d'une sémantique référentielle adossée à une version étendue de la sémantique du prototype, G. Kleiber (1990 : 169) propose que « Platini » soit envisagé comme le meilleur représentant de sa catégorie dans un énoncé tel que *C'est un autre Platini*. La question, avec un autre Rwanda ou une autre Bosnie (et avec son 11 septembre, les Tchernobyl, le 21 avril des États-Unis, le Vietnam de Bush...), va être de savoir – ou plutôt d'ignorer, étant donné le mur entièrement constitué de trous auquel l'interprétant en quelque sorte se heurte – à quels égards le lieu ou la date est typique, et quelle classe d'événements l'antonomase construit. Dit autrement, l'antonomase du toponyme ou du chrononyme consiste à former une classe d'événements dont par ailleurs la mise sous une description n'est nullement assurée. La porte de l'interprétation, qui par nature reste toujours ouverte, l'est ici toute grande.

NOTES

1. Le caractère réflexif, dans ce contexte, suppose un commentaire métadiscursif.
 2. Ces conclusions proviennent d'observations directes des pratiques professionnelles en situation et d'entretiens auprès de journalistes et professionnels des médias. Sur ces éléments, on pourra également lire, par exemple Hubé (2008), Krieg-Planque (2008), Siracusa (2001).
 3. *Purification ethnique, nettoyage ethnique et épuration ethnique* sont en effet des néologismes apparus en langue française en 1992, Krieg (2000).
-

RÉSUMÉS

D'abord, on dresse une rapide synthèse des modes sous lesquels ont été abordés les rapports entre événement et faits langagiers (« événement de discours », « événement de parole », « événement linguistique »...). Ensuite, on s'attache à saisir certaines des questions posées par l'idée de « nom propre d'événement ». Sans épuiser le sujet, on appréhende la portée et l'utilité d'une telle notion, en particulier pour l'étude de corpus médiatiques. Dans le cadre d'une mise en discours du monde par les médias d'information où la notion d'« événement » est toujours centrale et où sont à l'œuvre l'élaboration de séries et la recherche de prototypicités, la possibilité de construire des classes d'événements apparaît comme une ressource digne d'être analysée. À la croisée de la linguistique, de l'analyse du discours et de l'étude des pratiques d'écriture journalistique, nous nous intéressons ainsi à des discours ayant recours par exemple à l'antonomase (comme dans « un Tchernobyl chimique » à propos d'une pollution en Chine), à des énoncés sortaux (comme dans « une sorte de purification ethnique » au sujet du sort réservé aux Toucouleurs en Mauritanie), ou encore à ce que nous appelons des énoncés déclinants (tels que « “opération mains propres” à la sauce indienne » ou « “nettoyage ethnique” façon Belfast »).

We first give a quick summary of the methods which have been used to analyse the relationship between language and events (“speech event”, “speech act”, “linguistic event”). Then we try to address some of the questions raised by the idea of a “proper name referring to an event.” This preliminary study demonstrates the scope and usefulness of such a concept, particularly for the study of news material. Because media discourse tries to describe the world in a way that keeps the notion of “event” still central, and because the search for prototypes is at work, the possibility of considering classes of events appears as a resource worthy of investigation. At the crossroads of linguistics, discourse analysis, and the study of journalistic writing, we are interested in speeches resorting to antonomasia (such as *un Tchernobyl chimique* “a chemical Chernobyl” to refer to pollution in China), to “*sort of typifications*” (as in *une sorte de purification ethnique*, a *sort of* “ethnic cleansing” to refer to the fate of the Toucouleurs in Mauritania), or what we call “near-typification” (“*alla typification*”) (such as “*opération mains propres*” à la sauce indienne” or *ethnic cleansing alla Belfast*).

INDEX

Mots-clés : nom propre d'événement, catégorie dénominative, discours médiatique, pratiques journalistiques, événementialité, analyse du discours

Keywords : proper names referring to events, denominational category, media discourse, journalese, event, discourse analysis

AUTEUR

ALICE KRIEG-PLANQUE

Alice Krieg-Planque est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'université Paris 12 (Paris-Est) - CEDITEC. Ses recherches portent sur les discours politiques, médiatiques et institutionnels. Elle s'intéresse en particulier aux phénomènes de reprise et de circulation (« formule », « lieu discursif », « petite phrase »...), ou encore à la façon dont la mise en discours des événements médiatiques leur confère une certaine intelligibilité. Elle a publié en ce sens : « *Purification ethnique* ». *Une formule et son histoire*, CNRS Éditions, 2003.